

Résolution présentée par la délégation de

Monaco

Thème Objectifs du Développement Durable

Concerne la création d'un fonds géré par l'ONU – problématique de la montée des eaux

L'Assemblée Générale,

Constatant que la montée des eaux est un danger planétaire pour les pays se situant au bord de mer comme le nord de l'Allemagne, les Pays-Bas ou dans des régions plus éloignées telle que la Micronésie ou les îles Maldives,

Soulignant que la fonte des glaces de l'Antarctique pourrait faire monter le niveau des mers de plus d'un mètre d'ici 2100, et de 15 mètres d'ici 2500,

Ajoutant que suite à la problématique de la montée des eaux, des centaines de millions d'êtres humains vivant aux bords de mer devront fuir leur lieu d'habitation pour une autre région de leurs pays ou émigrer,

Précisant que, d'après le Nouvel Observateur (OBS), à peine 60 centimètres de montée des eaux pourrait déplacer plus de 3,8 millions de résidents du delta du Nil (Egypte), de plus de 17 millions d'habitants du Bangladesh pour une montée des eaux de 1,5 mètres,

Décide de créer grâce au bénéfice de notre projet national d'extension sur la mer, un fonds (fonds de dotation de 100 Mio \$), géré par l'ONU, afin d'aider le financement de chantiers stratégiques de dimension nationale, ayant un lien avec le développement durable et plus particulièrement la montée des eaux et ses conséquences sur les terres habitées au bord de mer, respectant le règlement du fonds.

Le texte français fait foi

